



HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

**REGLEMENT D'ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIERE A LA FORMATION DU BREVET
D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR**

AIDE AU BAFA



PREAMBULE

Haute Corrèze Communauté cherche à renforcer les actions visant à valoriser la citoyenneté et la proximité et participer ainsi à l'épanouissement des populations sur le territoire, notamment des jeunes

Notre volonté d'établir un règlement d'attribution de cette aide BAFA répond à plusieurs objectifs :

- Rendre accessible cette aide BAFA au plus grand nombre, en améliorant la communication auprès des habitants.
- Rendre transparentes les modalités d'attribution des aides.

Ce règlement sert donc à la fois de support juridique aux décisions pouvant être prises, et en même temps, de support d'information pratique à l'attention des bénéficiaires. Ce règlement s'adresse donc aux bénéficiaires, mais également aux élus de l'intercommunalité. Ce règlement définit les termes et modalités d'attribution du dispositif « Aide au BAFA ».

1. L'AIDE

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en accueils collectifs de mineurs est un diplôme non professionnel délivré à l'issue d'une formation payante, dispensée par un organisme habilité par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.

Au vue des difficultés croissantes de recrutement d'encadrants qualifiés pour les structures accueillant du public jeunesse, et afin de faciliter et démocratiser l'accès aux formations préparant au BAFA, Haute Corrèze Communauté, a souhaité mettre en place une aide financière complémentaire à celles existantes au niveau national.

Haute Corrèze Communauté espère ainsi :

- Encourager les jeunes de la Haute Corrèze à passer ce diplôme, et par le fait même, à accéder un travail rémunéré pendant les vacances scolaires.
- Répondre à l'ensemble des demandes d'accueil et d'encadrement des enfants.

L'aide est :

- Un montant maximum de 300€, répartis en deux règlements de 150€ après validation respective de la session de formation générale et la session d'approfondissement ou de qualification,
- Limitée à une prise en charge par bénéficiaire,
- Cumulable avec les autres aides financières sous réserve que le montant total des aides perçues (toutes structures confondues) ne dépasse en aucun cas le montant total de la formation.

- La participation financière pourra faire l'objet d'un réajustement à la baisse en fonction des autres aides perçues par le jeune, afin que le montant total des aides cumulées ne dépasse pas le montant total de la formation BAFA payée par le jeune.

2. LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Résider sur l'une des 70 communes de l'intercommunalité
- Être âgé de 16 ans minimum et de 25 ans maximum à la date d'inscription dans l'organisme formateur
- Fournir un dossier d'inscription complet.

3. LES CONDITIONS DE VERSEMENT

- Fournir les pièces justificatives de validation de la session de formation générale pour un premier versement de 150 € (session 1)
- Et fournir les pièces justificatives de la validation de la session de formation d'approfondissement et/ou de qualification (session 3) pour un deuxième versement de 150 €.

4. LES DEMARCHES

- Déposer le dossier de candidature, avec toutes les pièces demandées, auprès du service Accueil et Vie locale de Haute Corrèze Communauté :
 - Soit par envoi postal ou dépôt en mains propres au siège administratif de Haute Corrèze Communauté, 23 parc d'activité du Bois Saint Michel, 19200 Ussel
 - Soit par courriel auprès de Laetitia Saurel, animatrice jeunesse, à : lsaurel@hautecorrezecommunauté.fr
- Le candidat sera informé rapidement de l'avis favorable ou non.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution et des engagements énumérés ci-dessus, relatifs à l'aide à la formation au BAFA, versée par Haute Corrèze Communauté.

Le à

Signature (Lu et Approuvé) :

RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Auprès du Service Accueil et Vie Locale – Animatrice jeunesse à Haute Corrèze Communauté

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 019-200066744-20230926-20230409-DE



Laetitia SAUREL : lsaurel@hautecorrezecommunaute.fr
05.99.30.05.47